

DELIBÉRATION
Commission de la Recherche
Université Bretagne Sud

SÉANCE du 22 octobre 2015

Délibération n° 2015-35

La commission de la recherche approuve les critères d'attribution et barème annuel de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche à valeur permanente sans changement par rapport à la campagne 2015.

Membres en exercice : 29 membres

Votes : 22

Pour : 15
Contre : 0
Abstention(s) : 7

Délibération adoptée

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le :

Document mis en ligne le :

Service de la Recherche

Campus de Tohannic • Bât Yves COPPENS • BP 573
56017 VANNES Cedex
02 97 01 71 18
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

